

Bourse biennale pour curateur.trice

Chaque deux ans, une bourse de curation est mise au concours par l'association Lemme.

Critères d'admissibilité :

Curateur.trice.s ou créateur.trice.s professionnel.le.s

Critères d'évaluation :

- La qualité du parcours antérieur du.de la curateur.trice.
- La cohérence, la pertinence, la faisabilité et la crédibilité du projet curatorial présenté.
- L'intérêt du projet de médiation culturelle.
- L'implication future du.de la curateur.trice/crateur.trice dans la vie culturelle du canton, dont la part valaisanne de la programmation

Nature et modalité de la bourse :

Sous réserve de l'attribution du budget nécessaire, une bourse d'une durée de deux ans (renouvelable un an) est mise au concours.
Son montant forfaitaire est de 50'000.- sur deux ans, renouvelable un an (25'000.- /an).
D'autres sources de financement peuvent être cherchées. La demande doit être déposée par le.la curateur.trice/créateur.trice ou le collectif de curateur.trice.s/créateur.trice.s.

Documents à fournir pour le dossier de candidature :

1. Curriculum vitae des professionnel.le.s du champ des arts visuels impliqués dans le projet, accompagné d'un portfolio pour les créateurs.
2. Tout document permettant d'apprécier le parcours artistique réalisé jusqu'à ce jour.
3. Documents justificatifs permettant de vérifier que les créateur.trice.s/les curateur.trice.s répondent aux critères d'admissibilité.
4. Description détaillée du projet et des objectifs concrets poursuivis
5. Budget et plan de financement mentionnant la rémunération de tous les professionnel.le.s du champ des arts visuels (les recommandations de rémunération de Visarte Suisse peuvent être consultées ici : <https://visarte.ch/fr/prestations-deservice/honoraires-des-artistes/>).

Calendrier de réalisation du projet :

Le dossier de candidature doit être envoyé par e-mail à l'adresse : info@lemme.site avec comme objet : OPENCALL curator

Prochaine mise au concours:

Réception des dossiers du 1 avril 2025 au 30 mai 2025.
Décision du jury: juillet 2025
Entrée en fonction de la nouvelle curation: janvier 2026